d'indépendance, de stabilité, de force à eux propre pour l'accomplir. »

En d'autres termes, il faut que les pouvoirs dont les gouvernements disposent soient proportionnés aux obstacles qu'ils ont à vaincre. Ces pouvoirs consistent dans le droit plus ou moins étendu de disposer de la propriété, de la liberté et de la vie des membres de la nation, et ils sont exercés par une autorité plus ou moins rigoureusement concentrée et hiérarchisée. Les deux types généraux auxquels on peut ramener toutes les formes de gouvernement, la monarchie et la république, présentent à cet égard une extrême diversité; on ne peut pas dire même qu'il soit dans la nature de l'une plutôt que de l'autre de comporter soit l'accaparement d'une masse plus considérable de pouvoir aux dépens de la propriété et de la liberté des sujets ou des citoyens, soit une concentration plus grande de l'autorité. Il y a des monarchies libérales et des républiques despotiques; mais ce qui différencie essentiellement ces deux formes de gouvernement et ce qui, dans l'opinion de M. Hipp. Passy, constitue, au moins sous le rapport de la capacité persistante à remplir sa mission d'ordre et de sécurité, la supériorité de la monarchie, c'est « qu'elle ne laisse point ou ne laisse qu'en partie aux sociétés l'exercice de la souveraineté constituante. » Sauf dans les monarchies électives, qui ne forment qu'une exception, le pouvoir transmis par voie d'hérédité s'y trouve à l'abri des compétitions des partis; il possède une stabilité que les institutions républicaines, toujours d'après M. Passy, sont impuissantes à procurer, et la stabilité est la première et la plus nécessaire condition de la force. C'est pourquoi, si l'on en croit l'auteur, la forme monarchique a prévalu dans tous les temps et dans tous les pays où les gouvernements ont eu besoin d'être investis d'une grande force, parce que les causes de dissolution intérieure ou extérieure contre lesquelles ils avaient à lutter étaient particulièrement nombreuses et actives. La démonstration historique de cette thèse occupe la plus grande partie de l'ouvrage, et l'auteur y déploie l'érudition la plus vaste et la plus sûre, en même temps que la rare sagacité qui est le caractère dominant de son esprit. Ainsi, quelque préférence que M. Passy professe pour la forme monarchique, il ne va pas jusqu'à méconnaître les avantages de la forme républicaine, les services qu'elle a rendus et les progrès dont l'humanité lui est redevable. Dans un des chapitres les plus originaux du livre, *De l'influence exercée sur les progrès de la civilisation par la diversité des formes de gouvernement*, il fait la part à la monarchie et à la république.

« La diversité des formes de gouvernement, dit M. Hipp. Passy, n'a pas opéré seulement sur la formation des connaissances d'ordre social et politique, elle a servi par d'autres voies à l'avancement de la civilisation. Des États au sein desquels les pouvoirs publics ne reposent pas sur des fondements pareils ne portent pas le même esprit, n'obéissent pas aux mêmes tendances dans l'emploi des ressources dont ils disposent, et de là, dans la direction qu'ils impriment aux arts, des différences plus ou moins notables. Aussi, parmi les inventions et les découvertes dont l'humanité a recueilli le bénéfice, y en a-t-il eu qui, pour se réaliser, ont exigé des milieux qu'elles ne trouvaient pas partout également favorables. Les unes n'ont rencontré celui qui leur fallait que là où sur de vastes contrées s'étendait la domination d'un prince; les autres, que là où régnait la liberté républicaine, et, s'il n'eût existé que des États constitués et gouvernés de la même façon, la civilisation, faute de quelques-uns des moyens dont elle a reçu l'impulsion, n'aurait pas réussi à surmonter tous les obstacles qui s'opposaient à sa marche. »

Tandis qu'en Égypte, par exemple, un pouvoir fortement hiérarchisé, en mettant la riche vallée du Nil à l'abri des incursions des nomades encore à l'état sauvage, favorisa le développement des premiers arts de la civilisation, en même temps que la paisible culture des sciences, dans la Grèce, morcelée en une multitude de républiques, la participation des citoyens aux affaires publiques, les rivalités des familles, les compétitions des partis contribuèrent à aiguiser les esprits, et à les rendre propres aux spéculations les plus hautes; pendant ce même temps, l'industrie et le commerce, stimulés par la concurrence des métropoles grecques et de leurs colonies du littoral asiatique, de l'Italie et de la Sicile, multipliaient la richesse et fournissaient un ample débouché aux produits exquis des beaux-arts, pour lesquels la race hellénique était merveilleusement douée. Plus tard, les républiques italiennes jouent un rôle analogue : par leurs rivalités, leurs querelles et même leurs agitations turbulentes, elles impriment aux esprits ce vif mouvement auquel on doit, avec la renaissance des lettres et des arts, tant d'inventions et de découvertes qui ont changé la face du monde. Maintenant, les mêmes causes qui ont agi dans le passé pour diversifier les formes de gouvernement sont-elles destinées à persister, ou bien les progrès de la civilisation auront-ils pour résultat de les faire disparaître? Les institutions politiques ne subiront-elles pas, comme toutes les autres, l'influence de la tendance à l'unité? M. Hipp. Passy ne le pense pas. Ce n'est pas qu'il considère comme immuables les causes qui ont provoqué la diversité des formes de gouvernement. Non, il convient que ces causes se sont, à certains égards, modifiées; que les peuples, plus paisibles, par exemple, ont perdu de leur puissance; que les privilèges qui provoquaient autrefois les haines des classes ont en partie disparu; mais combien d'autres discordants subsistent, combien même ont acquis une force plus active et plus redoutable! La passion des conquêtes ne semble pas s'être affaiblie, et n'a-t-elle pas pour conséquence inévitable d'aggraver au sein des Etats agrandis les difficultés intérieures, sans parler du risque des revendications? « On ne peut trop le redire aux nations avides de conquêtes, remarque M. Hipp. Passy, elles se vouent à la servitude politique; chacun de leurs agrandissements, même quand il ne leur donne pas des sujets difficiles à contenir, leur apporte de nouveaux germes de discorde, et de la pour elles l'obligation d'armer et de concentrer l'autorité directrice, de telle sorte qu'elles finissent par ne plus pouvoir résister à ses exigences. »

La conclusion que l'auteur des *Formes de gouvernement* tire de ces observations résume toute la pensée du livre : « C'est qu'il n'est pas donné aux acquisitions de l'esprit d'éclairer au sein des Etats les moités de discorde qu'y entretient leur composition même. Si, parmi ces motifs, il en est qu'elles affaiblissent, en revanche il en est d'autres qu'elles fortifient. Ainsi, peu ou point de changement dans la situation que font aux sociétés de l'Europe les germes de trouble et de discorde qu'elles recèlent. Si l'égalité des droits a pu en bannir quelques-unes des irritations qu'y entretenaient les vieilles classifications des époques aristocratiques, elle y a laissé subsister et crotire en violence celles que de tout temps a fomentées l'inégalité naturelle des richesses, et, si, au cours des siècles, il existe le degré d'accord social et politique qui seul permettrait aux grandes monarchies de se transformer en républiques viables. » Nous ne saurions souscrire à cette note par, à cette conclusion pessimiste. Il y a, ce nous semble, un élément dont l'auteur n'a pas assez tenu compte, quoiqu'il en ait signalé l'existence en maints passages de son livre, nous voulons parler du progrès appliqué aux formes du gouvernement. La monarchie, M. Hipp. Passy le déclare, a su se débarrasser de ses vieux péchés d'origine; elle est devenue plus soucieuse des besoins et des aspirations du peuple. S'il en est ainsi, pourquoi ne reconnaîtrait-on pas que la république a réalisé, elle aussi, bien des progrès? Si la monarchie a cessé d'être despotique, la république a cessé d'être anarchique. Aucune forme de gouvernement ne peut prétendre au monopole du progrès. Appliquons sincèrement la constitution républicaine; ne permettons pas à des factieux et à des intrigants de conspirer, et la république se perfectionnera de plus en plus.

FORMÈNE s. m. (for-mi-lè-ne). Chim. Syn. d'hydrogène protocarboné.

* **FORMERIE**, bourg de France (Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 42 kilom. N.-O. de Beauvais; pop. aggl., 1,078 hab. — pop. tot., 1,245 hab.

FORMISTE s. m. (for-mi-ste — rad. *forme*). Artiste qui s'attache à reproduire les formes exactes.

* **FORMOSE**, île de la Chine. — Avant la conquête de Formose par les Chinois, l'île était habitée par les Pepohonas, qui n'ont pas encore complètement disparu et qui, dans le plat pays, occupent des villages où l'on trouve des chapelles et des écoles fondées par des missionnaires catholiques ou protestants.

Comme spécimen de l'administration de la justice à Formose, voici l'histoire d'un vol et de la manière dont on poursuivit les coupables.

Un Américain qui se rendait de Tai-wan-foo à Takow, avec les livres de sa maison de commerce, fut attaqué la nuit par des voleurs chinois, laissé à moitié mort sur la route, et sa boîte, que l'on supposait contenir des trésors, fut volée. En l'absence d'un consul américain, un consul anglais s'adressa aux fonctionnaires chinois pour obtenir réparation. Quelques jours après, les mandarins parvinrent à retrouver les livres et à mettre la main sur deux des voleurs, par des moyens auxquels on a souvent recours en Chine. Un magistrat se rendit au village le plus voisin du lieu où le vol avait été commis et déclara le chef de ce village responsable du vol commis et de l'arrestation des voleurs. Ce chef exprimant l'impossibilité où il était de faire ce qu'on exigeait de lui, le magistrat fit arrêter et mettre en prison son frère, en disant au chef que, si dans trois jours il n'avait pas retrouvé les livres, il ferait administrer à son frère des coups de bambou. Les livres ne furent pas retrouvés dans le temps indiqué; le frère, par conséquent, reçut les coups de bambou, et le chef du village fut averti que ces coups seraient donnés de nouveau, si l'on ne lui accordait un nouveau délai qu'il n'avait pas les livres.

Tous les villageois se mirent alors à l'œuvre et l'on retrouva la boîte contenant encore tous les livres; elle avait été enterrée dans un champ. Le frère fut mis en liberté; mais on frappa le village d'une forte amende pour n'avoir pas découvert les voleurs. Le village protesta que les voleurs n'étaient pas du voisinage, mais qu'ils étaient venus de la capitale et y étaient retournés. Comme l'amende devait être doublée si les voleurs n'étaient pas pris, on finit par en livrer deux, qui furent jugés et punis.

FORMYLÈNE s. m. (for-mi-lè-ne). Chim. Nom donné au radical (CH)''' qui existe dans le chloroforme $(CH)'''(CHl_3O_3)$.

FORNAX (mot lat. qui signif. *four*), déesse des fours chez les Romains, qui l'invoquaient pour qu'elle ne laissât pas brûler le blé, qu'on torréfiait dans les fours avant d'en faire usage.

* **FORNEROD** (Constant), homme politique suisse. — En 1869, il eut la malencontreuse idée de renoncer à la vie politique pour se lancer dans la banque et l'industrie. Il devint président de la Société des asphaltes du val de Travers, directeur du Crédit foncier suisse et s'entremit dans diverses affaires financières qui furent loin de prospérer. A la suite d'instructions entamées contre quelques sociétés financières, M. Forneroud, en sa qualité de gouverneur du Crédit foncier suisse, fut traduit, à Paris, devant le tribunal correctionnel, avec M. Paulin Caperon, et condamné, le 22 janvier 1874, à trois ans de prison et 2,000 francs d'amende. Impliqué peu après dans de nouvelles poursuites dirigées contre l'ancien ministre bonapartiste Clément Duvernois, au sujet de la Banque territoriale d'Espagne, M. Forneroud obtint cette fois un acquittement (25 novembre 1874).

FORNEY (John-Wein), journaliste américain, né à Lancastre (Pensylvanie) en 1817. Simple ouvrier typographe, M. Forney, grâce à son intelligence et à son goût pour l'étude, se vit en 1841, à l'âge de vingt ans, de collaborer à un journal de Lancastre, dont il devint copropriétaire. En 1845, il passa à la rédaction d'un grand journal de Philadelphie. En 1851 et 1853, il fonda successivement à Lancastre et à Philadelphie, deux journaux qui, en 1862, furent transformés en journaux quotidiens. En 1861, M. Forney fut nommé secrétaire du Sénat. En 1867, il fit un premier voyage en Europe. Il vendit ensuite, pour 700,000 francs, sa part de propriété du journal *The Press* (1874) et vint à Paris en qualité de commissaire général de l'Exposition de Philadelphie.

M. Forney a publié un volume ses *Lettres d'Europe* (1869) et des *Anecdotes sur les hommes publics* (1873), extraites des articles qu'il avait publiés dans les mêmes journaux.

FORSAN ET HÆC OLIM MEMINISSE JUVABIT (*Peut-être un jour ces souvenirs auront pour vous des charmes*). Vers de Virgile (*Enéide*, liv. Ier, v. 203). Le poëte fait ainsi parler Enée : « Chers compagnons, ce n'est pas d'aujourd'hui que nous connaissons les revers; nous en avons éprouvé de plus grands. Vous avez vu de près la rage de Scylla et ses bruyants écueils, vous n'avez connu les autres affreux des Cyclopes. *Peut-être un jour ces souvenirs auront pour vous des charmes*. » Homère prête à Ulysse la même idée : « Trouvons quelque plaisir dans le souvenir de nos souffrances; celui qui a beaucoup souffert se complaît au récit de ses malheurs. » (*Odyssée*, V.)

« Les poëtes n'ont-ils pas toujours chanté le charme de la mélancolie? Qui ne sait pas que nos douleurs se transforment, après plus ou moins de temps, en souvenirs agréables : *Et hæc meminisse juvabit*. »

PIERRE LEROUX.

« On n'a pas besoin de l'épreuve du malheur quand on est riche et sage; mais si l'on a été malheureux, le souvenir des maux passés assaisonne le sentiment du bonheur présent : *Olim meminisse juvabit*. »

GÉRUZEZ.

« Je regrette de ne pouvoir ou de n'oser mettre ici tout ce que l'abbé Marini m'a dit de l'abbé Maury, qu'il a bien connu et jugé. Mais *forsan et hæc olim meminisse juvabit*, si le ciel accorde à mes prières de vous revoir quelque jour. »

P.-L. COURIER.

FORSANZ (Paul, vicomte DE), homme politique français, né à Garian (Finistère) en 1825. Il s'était tenu à l'écart de la politique active lorsque, le 8 février 1871, il fut élu député à l'Assemblée nationale dans le Finistère par 54,312 voix. M. de Forsanz devint, au mois d'octobre suivant, membre du conseil général de ce département pour le canton de Lesneven. A la Chambre, il alla siéger parmi les légitimistes ultramontains et ne prit part à aucune discussion. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, le pouvoir constituant, la pétition des évêques, contre le retour de l'Assemblée à Paris, et il fut, dit-on, un des signataires de l'adresse envoyée au pape par M. de Belcastel et quelques autres députés pour faire cette démarche inconstitutionnelle. M. de Forsanz, qui, dans une de ses lettres, assimilait les républicains à des brigands enfonçant les portes et tuant pour prendre leurs maisons, était trop aveugle et chef-lieu de la nouvelle commune. Pendant l'insurrection de 1871, la garnison du Fort-National, formée en grande partie de mobilisés, eut à soutenir pendant deux mois un siége en règle.

* **FORT** (Jean-Antoine-Siméon), dit **Siméon Fort**, peintre français — Il est mort à Charenton en 1861.

FORT (Aristide-Joseph-Auguste), médecin français, né à Mirande (Gers) en 1835. Il vint étudier la médecine à Paris, où il se fit recevoir docteur. M. Fort s'est adonné à l'enseignement. Il est devenu professeur libre à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris, et il a concouru pour l'agrégation en 1869. On lui doit plusieurs ouvrages : *Traité élémentaire d'histologie* (1863, in-8°); *Anatomie descriptive et dissection* (1865, in-12), dont la 3e édition considérablement augmentée a paru en 1875 (2 vol. in-12); *Anatomie et physiologie du poumon considéré comme organe de sécrétion* (1867, in-8°), avec fig.; *Des difformités congénitales et acquises des doigts et des moyens d'y remédier* (1869, in-8°); *Manuel d'anatomie* (1870, in-18), réédité en 1874; *Manuel de pathologie et de clinique chirurgicale* (1870, in-12), avec fig., en collaboration avec les docteurs Camuset et Ménière; *Pathologie et clinique chirurgicales* (1872, 2 vol. in-8°), avec les mêmes; *Résumé de pathologie et clinique chirurgicales* (1873, in-32); *Guide-annuaire de l'étudiant en médecine et en pharmacie* (in-32), qui paraît chaque année depuis 1872.

Forteresses (Histoire des), par M. Viollet-le-Duc (1874). Ce livre n'est pas un traité théorique sur l'art de la fortification. Au lieu de renseignements purement abstraits qui n'eussent laissé dans l'esprit du lecteur que de froides notions générales, l'auteur a eu soin de mettre toujours les hommes dont il nous raconte les exploits aux prises avec des événements réels et de les soumettre aux conditions mêmes du temps où il les faisait agir. C'est une suite de romans historiques qui ont pour théâtre le même lieu, et qui présentent dans leur enchaînement un résumé des événements qui, depuis la plus haute antiquité, ont dû développer chez les habitants d'un territoire favorablement disposé par la nature le sentiment de la défense du sol natal et de l'amour du pays, qui croît en raison des efforts que l'on a faits pour maintenir son indépendance.

Le théâtre qu'il a choisi s'appelle le territoire d'Ohet; il est situé entre Langres et Dijon, sur un plateau dont l'importance stratégique est habilement démontrée. L'auteur nous fait assister au début des âges préhistoriques. Les premiers habitants d'Ohet vivent des produits de la chasse; ils ne cultivent pas la terre et n'ont pas de troupeaux. Ils seraient pleinement heureux si des bruits étranges ne venaient de temps à autre troubler leur sommeil. Bientôt l'événement se charge de prouver aux nouveaux systèmes de défense correspond comme de raison à une véritable révolution dans la science de la guerre. Et c'est ainsi que trente ans plus tard, en 1636, la Bourgogne, attaquée par l'ennemi impérieux, repousse avec succès un ennemi supérieur en nombre et en artillerie.

Il nous suffira de dire que le chapitre qui suit est consacré au système de Vauban, pour en faire deviner l'intérêt. Les fortifications de Vauban ont été reconnues sans rivales jusqu'au jour où l'invention des armes à longue portée est venue bouleverser, une fois encore, les conditions de la défense des places.

Pour faire connaître le côté moral et patriotique du livre, il ne nous reste plus qu'à en citer les dernières lignes :

« En voyant aujourd'hui le donjon de La Roche-Pont, dit M. Viollet-le-Duc, on songe à tous les événements dont ce petit coin de terre a été le témoin, à ces ruines accumulées par la colère humaine, à ces flots de sang répandu. Cependant, la nature est toujours la même; les prés s'émaillent toujours de fleurs et revêtent d'un manteau charmant les débris entassés par la fureur de l'homme. On se sent alors plus heureux de vivre en moins de tristesse, et tout bas on se dit : A quoi bon? — A quoi bon! réplique aussitôt une voix sortie du cœur... A quoi bon l'indépendance! A quoi bon l'amour du sol! A quoi bon le souvenir des sacrifices! Ne blasphème pas, philosophe de l'égoïsme; tais-toi devant des siècles de luttes, devant ces couches d'ossements et ces débris entassés qui ont fait le sol de la patrie. Dévastée, cette colline n'a jamais été abandonnée par ses habitants; plus elle a subi d'outrages et plus ses enfants se sont attachés à ses flancs, plus ils tiennent à ce sol tout imprégné du sang de leurs aïeux, plus ils ont de haine pour ceux qui prétendraient les détacher de ce tombeau.

« Cela s'appelle patriotisme; c'est la seule passion humaine qui puisse être qualifiée de sainte. La guerre fait les nations; la guerre aussi les relève lorsqu'elles s'affaissent sous l'influence des intérêts matériels et des intrigues de partis. La guerre, c'est la lutte, et la lutte est partout dans la nature; elle assure la grandeur définitive et la durée au plus instruit, au plus capable, au plus noble, au plus digne de la perpétuité. Or, aujourd'hui plus que jamais, le succès à la guerre est le résultat de l'intelligence et de ce qui développe l'intelligence : le travail. »

FORTIFIABLE adj. (for-ti-fi-a-ble — rad. *fortifier*). Qui peut être fortifié.

* **FORTUNADE (SAINTE-)**, village de France (Corrèze), cant. S., arrond. et à 10 kilom. de Tulle; pop. aggl., 241 hab. — pop. tot., 2,010 hab.

FORTUNIO, pseudonyme de M. Paulin-Fortunio Niboyet, agent consulaire et écrivain français. V. NIBOYET, au tome XI du *Grand Dictionnaire*.

* **FORTUNY** (Mariano), peintre espagnol. — Il est mort à Rome d'une fièvre pernicieuse au mois de novembre 1874. Bien qu'il n'eût rien envoyé aux Salons de peinture de Paris, sa réputation était faite, en France comme à l'étranger, depuis qu'il avait exposé chez Goupil son *Mariage dans la vicaria de Madrid*, un chef-d'œuvre. Après la mort de Rosalès, l'Académie des beaux-arts le choisit pour membre correspondant (1874). Ce peintre mourut à trente-six ans, dans toute la vigueur de son beau talent et dans tout l'éclat de sa renommée. Si ses œuvres étaient peu connues du grand public, elles étaient l'objet d'un engouement extraordinaire pour un grand nombre d'amateurs, qui se disputaient ses peintures à l'huile, ses aquarelles et ses eaux-fortes. « Fortuny, dit M. Charles Blanc, était le représentant le mieux qualifié de cet art séduisant qui n'apporte à l'âme aucune émotion et n'éveille dans l'esprit aucun rêve, mais qui, spectacle pour l'œil jouisse, est intéressant comme une fleur. » Selon la remarque de Théophile Gautier, il aimait à sortir d'une manière pour entrer dans une autre et il se modifiait avec une aisance surprenante. C'était un brillant coloriste, ayant un fin sentiment de la lumière, apportant le plus souvent dans l'exécution un fini précieux. Ses aquarelles sont très-remarquables. « J'ai vu, disait Regnault, des études de Fortuny qui sont prodigieuses de couleur et de hardiesse. » Quant à ses eaux-fortes, elles sont exécutées avec une extrême dextérité. De son vivant, ses tableaux atteignaient des prix énormes. Le *Charmeur de serpents* fut vendu 35,000 francs; les *Académiciens de Salamanque choisissant un modèle*, 60,000 francs; le *Mariage dans la vicaria de Madrid*, 70,000 francs; la *Répétition d'un opéra bouffe au Généralife*, 90,000 francs. Après sa mort, on réunit ce qu'il laissait de tableaux, d'aquarelles, de dessins, et on les transporta à Paris, où on les vendit aux enchères en mai 1875. Bien que ces œuvres ne fussent pas toutes parfaites, que des taunches, l'engouement fut tel que la vente produisit 659,285 francs. Parmi les tableaux à l'huile, nous citerons : la *Sortie de la procession*, 30,000 francs; *Basse-cour à l'Alhambra*, 24,000 francs; *Cour de l'Alberca*, 27,000 fr.; *Enfants jouant dans un salon japonais*, 30,000 fr.; la *Place de Portici*, 49,300 fr., etc. Deux aquarelles : *Angle de la cour de la maison del Chapix* et *Personnage du temps de Charles-Quint*, furent vendues chacune 8,000 francs. Fortuny avait épousé une fille du peintre espagnol Madrazzo, connu comme portraitiste.

* **FORUM** s. m. — **Encycl.** Ce mot, appliqué primitivement à toute espèce de place publique située dans l'enceinte d'une ville, servit ensuite plus particulièrement à désigner la place du marché, et comme les constatations de faits recueillies par les marchands et les acheteurs motivaient l'intervention continuelle de la justice, on y établit de bonne heure des tribunaux dont la compétence, d'abord limitée aux affaires commerciales, s'étendit ensuite à toute sorte de causes. Il arriva même que, pour donner aux juges une tranquillité peu compatible avec les rumeurs inévitables dans un marché, on éloigna les marchands de la place où siégeait le tribunal, et cette place n'en garda pas moins le nom de *forum*. De là deux catégories de *forums* : les *forums* judiciaires et ceux qui n'étaient que des places ou des halles destinées au commerce. Un grand nombre d'édifices, du reste, conservèrent la double destination.

A la catégorie des *forums* judiciaires appartenait le célèbre *Forum Romanum*, que nous avons suffisamment décrit au *Grand Dictionnaire*. Mais les dernières fouilles ont amené, dans le *Campo Vaccino*, quelques découvertes intéressantes. Les limites du *Forum*, très-mal tracées jusqu'ici, ont pu être exactement établies. La voie Sacrée en est définitivement exclue; les fouilles de 1875 ayant prouvé que l'enceinte du *Forum* se terminait aux marches retrouvées dans l'alignement des Rostres, du temple de César et de celui de Castor et Pollux, et laissait en dehors la Regia ou ancien palais des rois. Du côté du nord, la limite suivait le pied du mont Capitoln, à partir de la porte de Saturne, dont on a trouvé les restes, et qui constituait l'entrée principale du *Forum*, au nord. C'est donc à tort que les archéologues comprenaient le Capitole dans l'enceinte du *Forum*.

Du côté de l'ouest, les fouilles ont mis à

l'année. Ce fort, situé sur un haut plateau, possède une enceinte bastionnée de 2,200 mètres de développement et occupe une superficie de 12 hectares. Un groupe de maisons s'est formé le long de la route qui traverse le fort, et plusieurs villages ont été annexés à celui qui avait ainsi été créé et qui est resté le chef-lieu de la nouvelle commune. Pendant l'insurrection de 1871, la garnison du Fort-National, formée en grande partie de mobilisés, eut à soutenir pendant deux mois un siége en règle.

* **FORT** (Jean-Antoine-Siméon), dit **Siméon Fort**, peintre français — Il est mort à Charenton en 1861.

FORT (Aristide-Joseph-Auguste), médecin français, né à Mirande (Gers) en 1835. Il vint étudier la médecine à Paris, où il se fit recevoir docteur. M. Fort s'est adonné à l'enseignement. Il est devenu professeur libre à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris, et il a concouru pour l'agrégation en 1869. On lui doit plusieurs ouvrages : *Traité élémentaire d'histologie* (1863, in-8°); *Anatomie descriptive et dissection* (1865, in-12), dont la 3e édition considérablement augmentée a paru en 1875 (2 vol. in-12); *Anatomie et physiologie du poumon considéré comme organe de sécrétion* (1867, in-8°), avec fig.; *Des difformités congénitales et acquises des doigts et des moyens d'y remédier* (1869, in-8°); *Manuel d'anatomie* (1870, in-18), réédité en 1874; *Manuel de pathologie et de clinique chirurgicale* (1870, in-12), avec fig., en collaboration avec les docteurs Camuset et Ménière; *Pathologie et clinique chirurgicales* (1872, 2 vol. in-8°), avec les mêmes; *Résumé de pathologie et clinique chirurgicales* (1873, in-32); *Guide-annuaire de l'étudiant en médecine et en pharmacie* (in-32), qui paraît chaque année depuis 1872.

Forteresses (Histoire des), par M. Viollet-le-Duc (1874). Ce livre n'est pas un traité théorique sur l'art de la fortification. Au lieu de renseignements purement abstraits qui n'eussent laissé dans l'esprit du lecteur que de froides notions générales, l'auteur a eu soin de mettre toujours les hommes dont il nous raconte les exploits aux prises avec des événements réels et de les soumettre aux conditions mêmes du temps où il les faisait agir. C'est une suite de romans historiques qui ont pour théâtre le même lieu, et qui présentent dans leur enchaînement un résumé des événements qui, depuis la plus haute antiquité, ont dû développer chez les habitants d'un territoire favorablement disposé par la nature le sentiment de la défense du sol natal et de l'amour du pays, qui croît en raison des efforts que l'on a faits pour maintenir son indépendance.

Le théâtre qu'il a choisi s'appelle le territoire d'Ohet; il est situé entre Langres et Dijon, sur un plateau dont l'importance stratégique est habilement démontrée. L'auteur nous fait assister au début des âges préhistoriques. Les premiers habitants d'Ohet vivent des produits de la chasse; ils ne cultivent pas la terre et n'ont pas de troupeaux. Ils seraient pleinement heureux si des bruits étranges ne venaient de temps à autre troubler leur sommeil. Bientôt l'événement se charge de prouver aux nouveaux systèmes de défense correspond comme de raison à une véritable révolution dans la science de la guerre. Et c'est ainsi que trente ans plus tard, en 1636, la Bourgogne, attaquée par l'ennemi impérieux, repousse avec succès un ennemi supérieur en nombre et en artillerie.

Il nous suffira de dire que le chapitre qui suit est consacré au système de Vauban, pour en faire deviner l'intérêt. Les fortifications de Vauban ont été reconnues sans rivales jusqu'au jour où l'invention des armes à longue portée est venue bouleverser, une fois encore, les conditions de la défense des places.

Pour faire connaître le côté moral et patriotique du livre, il ne nous reste plus qu'à en citer les dernières lignes :

« En voyant aujourd'hui le donjon de La Roche-Pont, dit M. Viollet-le-Duc, on songe à tous les événements dont ce petit coin de terre a été le témoin, à ces ruines accumulées par la colère humaine, à ces flots de sang répandu. Cependant, la nature est toujours la même; les prés s'émaillent toujours de fleurs et revêtent d'un manteau charmant les débris entassés par la fureur de l'homme. On se sent alors plus heureux de vivre en moins de tristesse, et tout bas on se dit : A quoi bon? — A quoi bon! réplique aussitôt une voix sortie du cœur... A quoi bon l'indépendance! A quoi bon l'amour du sol! A quoi bon le souvenir des sacrifices! Ne blasphème pas, philosophe de l'égoïsme; tais-toi devant des siècles de luttes, devant ces couches d'ossements et ces débris entassés qui ont fait le sol de la patrie. Dévastée, cette colline n'a jamais été abandonnée par ses habitants; plus elle a subi d'outrages et plus ses enfants se sont attachés à ses flancs, plus ils tiennent à ce sol tout imprégné du sang de leurs aïeux, plus ils ont de haine pour ceux qui prétendraient les détacher de ce tombeau.

« Cela s'appelle patriotisme; c'est la seule passion humaine qui puisse être qualifiée de sainte. La guerre fait les nations; la guerre aussi les relève lorsqu'elles s'affaissent sous l'influence des intérêts matériels et des in-

trois côtés et une moitié du quatrième étaient formés de bâtiments flanqués de pavillons. Le reste du quatrième côté était un simple mur. Un arc monumental, consacré à Janus Quadrifrons, lui servait d'entrée; il subsiste encore.

Le *Forum suarium* (marché aux porcs) est mentionné dans les auteurs; mais on n'aucune notion certaine sur son emplacement, ses aménagements, sa forme architecturale.

Le *Forum piscarium* ou *piscatorium* (marché aux poissons) était situé sur les bords du Tibre, près du temple de Vesta, non loin du *Forum Romanum*. Les Romains étaient grands mangeurs de poisson; aussi le *Forum piscatorium* était-il le rendez-vous des gourmets, que ne décourageait point l'odeur nauséabonde des poissons avancés et des débris infects amoncelés. Les écrivains font, en effet, de ce marché aristocratique une description bien repoussante. Une curieuse classe d'industriels entourait là et obsédait les riches mangeurs qu'attirait l'odeur des thons, des anchois et des murènes : c'étaient des cuisiniers, des rôtisseurs, des pêcheurs, des chasseurs, offrant aux gourmets que leur gourmandise n'avait pas encore ruinés toutes les ressources de leur art et de leur industrie. Quelques auteurs pensent que le *Forum piscatorium* et le *Forum piscatorium* constituaient deux marchés différents, le premier affecté aux poissons de mer et situé dans la 11e région, le second réservé aux poissons d'eau douce et placé dans la 14e région.

Le marché au pain (*Forum pistorium*) était situé sur l'Aventin, dans la 13e région. Il avait été construit sous Domitien ou sous Trajan.

Le *Forum olitorium* (marché aux légumes), un des plus anciens de Rome, était situé au pied du mont Capitolin, sous la roche Tarpéienne et sur la voie Triomphale. Il était contigu au *Forum Boarium* et au *Forum Romanum*. On y voyait les trois temples contigus de Junon, de l'Espérance et de la Pitié.

Un autre marché, également très-ancien, portait le titre singulier de *Forum Cupedinis*. On n'est pas d'accord sur l'origine de cette dénomination : les uns y cherchent le mot *cupes*, friandise; d'autres y voient une ancienne forme du mot *cupido* et une allusion au genre de denrée qu'on vendait en cet endroit; d'autres enfin pensent qu'un certain chevalier du nom de Cupedo, condamné pour vol, aurait donné son nom au marché. Les anciens pensaient comme nous que de voleur à marchand il n'y a que la main; il est à croire, cependant, que si ce rapprochement d'un nom de marché et d'un nom de voleur est fondé, il n'y a, dans ce rapprochement, qu'une ironie du hasard et point une intention épigrammatique. Quoi qu'il en soit, le *Forum Cupedinis*, que nous pourrions définir marché aux friandises, était destiné à la vente des pâtisseries et des confitures. Si l'on s'imaginait que, ne connaissant pas le sucre, les pâtissiers et les confiseurs romains n'étaient pas en mesure de donner une bien grande variété à leurs produits, on se tromperait beaucoup. Nous connaissons par le témoignage des auteurs l'étonnante variété des friandises au miel qu'on fabriquait à Rome, et l'existence d'un marché spécial suffirait seule, ce nous semble, pour en donner une haute idée.

Le *Forum* ou marché aux vivres des camps était une place sur laquelle s'ouvrait la porte Prétorienne. A droite de cette place était dressée la tente du général, à gauche celle du questeur; au fond s'aligniaient celles des tribuns.

FORUM ALIENI, ancienne ville de la Gaule Cisalpine, aujourd'hui FERRARE.

FORUM APII, ancienne ville du Latium, aujourd'hui SAN-DONATO.

FORUM CALCARIUM ou **FORUM NERONIS**, ancienne ville de la Gaule, aujourd'hui FORCALQUIER.

FORUM CLAUDII, ancienne ville de la Gaule, aujourd'hui MOUTIERS-SUR-TARENTAISE.

FORUM CORNELII, ancienne ville de la Gaule Cispadane, aujourd'hui IMOLA.

FORUM DINGUNTORUM, ancienne ville de la Gaule Transpadane, aujourd'hui CREMA.

FORUM JULII, ancienne ville de la Vénétie, aujourd'hui CIVIDALE-DEL-FRIULI. L'ancienne ville de la Gaule, aujourd'hui FRÉJUS.

FORUM LIVII, ancienne ville de la Gaule Cispadane, aujourd'hui FORLI.

FORUM POPILII, ancienne ville de la Gaule Cispadane, aujourd'hui FORLIMPOPOLI.

FORUM SEGUSIANORUM, ancienne ville de la Gaule, aujourd'hui FEURS.

FORUM SEMPRONII, ancienne ville d'Italie, aujourd'hui FOSSOMBRONE.

FORUM VOCONII, ancienne ville de la Gaule, aujourd'hui GONFARON.

Foscari (LES DEUX), opéra italien en trois actes, poème de PIAVE, musique de M. Verdi; représenté pour la première fois à Florence en février 1845, et à Paris, au Théâtre-Italien, le 17 décembre 1846. L'action se passe à Venise au XVe siècle, et l'ensemble de l'ouvrage a ce caractère mélodramatique à haute dose qui convient au genre de talent du compositeur. Nouveau Brutus, le doge Francesco Foscari est contraint de souscrire à la condamnation capitale de son fils Jacopo Foscari. Le conseil des Dix impose cette loi cruelle au malheureux père. La femme de Jacopo, Lucrezia Contarini, dans un vain à attendrir les juges par le spectacle de son désespoir et de ses larmes, et en leur présentant ses deux jeunes enfants. L'arrêt fatal s'exécute, et le vieux Foscari meurt à son tour. Tout est sombre et monotone dans cet opéra. La musique offre sans doute des morceaux traités avec un sentiment dramatique puissant, ou plutôt violent, mais ils ne produisent pas l'effet qu'ils méritent, parce qu'ils ne se détachent pas assez de ce fond continuellement lugubre. D'autres parties sont vulgaires et banales. Le rôle du vieux doge est celui qui a le mieux inspiré le musicien. Le morceau saillant de l'opéra est le terzetto : *Nel tuo paterno amplesso*, bien chanté par Mario, Coletti et Mlle Grisi. On peut encore signaler le duo qui termine le premier acte : *Ve non morrai, ché i perfidi*, et l'air de basse avec chœur du troisième : *Questa adunque è l'iniqua.*

FOSSAT (LE), bourg de France (Ariège), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. N.-O. de Pamiers, sur la rive droite de la Lèze; pop. aggl., 456 hab. — pop. tot., 1,088 hab.

***FOSSATI** (Giovanni-Antonio-Lorenzo), médecin et phrénologue italien. — Il est mort à Paris à la fin de 1874. Le dernier ouvrage qu'il a publié est intitulé : *Questions philosophiques, sociales et politiques* (1869, in-8°). Le docteur Fossati a cherché à y démontrer qu'il n'y a pas seulement de l'anatomie et de la physiologie dans la phrénologie, mais qu'il en découle une philosophie pratique, utile à l'ordre social.

— FOSSE s. f. — Espace vide ménagé dans le métier à tulle.

— Allus. hist. Fosse aux lions. V. DANIEL, au tome VI du *Grand Dictionnaire*.

Fossiles (RECHERCHES SUR LES OSSEMENTS), par Cuvier. V. OSSEMENTS FOSSILES, au t. XI du *Grand Dictionnaire*, p. 1838.

FOSSILISATEUR, TRICE adj. (fo-si-li-zateur, tri-se — rad. *fossiliser*). Qui produit la fossilisation.

***FOSSILISER** v. a. ou tr. — Rendre fossile, amener à l'état de fossile : *On dirait que la nature s'est plu à* FOSSILISER *tous ces produits, qui ont jadis participé de la vie animale.* (Monit. univ.)

FOSTE, dieu des Frisons. Il avait dans le Fosteland un temple si respecté, qu'on eût considéré comme un sacrilége de tuer les bestiaux qui paissaient aux alentours, ou de boire de l'eau d'une fontaine qui s'y trouvait.

FOSTER (Birket), graveur et dessinateur anglais, né à North-Shields (Northumberland) en 1812. Il étudia d'abord la gravure sur bois, mais, sur l'avis de son maître, il abandonna cet art pour se livrer tout entier au dessin. Il a fourni des dessins à un grand nombre de journaux et de livres illustrés, parmi lesquels il faut citer, à cause de leur extrême perfection, ceux qu'il a produits pour les *Paysages anglais* de Tom Taylor (1863). Birket Foster a excellé dans l'aquarelle, ce genre si anglais, et il est devenu, en 1860, membre de la Société des aquarellistes.

FOSTER (John-Wells), officier et ingénieur américain, né à Petersham (Massachusetts) en 1815, mort à Chicago en 1873. Il obtint le grade de colonel dans l'armée des Etats-Unis et s'occupa particulièrement de travaux hydrographiques. Ses principaux ouvrages sont : les *Races préhistoriques aux Etats-Unis* et la *Vallée du Mississipi, sa géographie physique* (1869, in-8°).

FOSTÉRITE s. f. (fo-sté-ri-te — du nom d'homme *Foster*). Minér. Espèce de péridot, dit aussi BOSTONITE.

FOTOK s. m. (fo-tok). Crust. Nom que l'on donne, dans l'Inde, à une espèce de cymothoé que l'on mange. ▮ On l'appelle aussi POU DE MER D'AMBOUR.

FOTOQUES, nom sous lequel les bouddhistes japonais désignent les divinités étrangères introduites dans leur pays. Des voleurs ayant, un jour, enlevé l'idole en or massif de l'un d'eux, le Fotoque irrité se venges en séparant l'île de Fungo de la terre ferme; puis il arracha son idole des mains profanes qui la détenaient, la fit flotter sur les eaux et aborder à l'île de Mettogawma.

***FOUAILLE** s. f. — Sorte de bourrée.

FOUAILLÉE s. f. (fou-a-llé; *ll* mill. — rad. *fouailler*). Action de fouailler, fessée.

FOUBERT (Paul-Louis-Amédée), homme politique français, né à Entrames (Mayenne) en 1812. Il étudia le droit à Paris, où il se fit inscrire comme avocat, et où il acheta une étude d'avoué. M. Foubert venait de poser sa candidature libérale à la Chambre des députés dans un arrondissement de la Mayenne lorsque éclata la révolution de 1848. Peu après, il quitta Paris, et il alla se fixer dans la Manche, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, où il s'occupa de travaux agricoles. Sous l'Empire, bien que maire de Saint-Sauveur, il conserva ses idées libérales, devint membre du conseil général (1863), appuya la candidature de M. Havin, directeur du *Siècle*, et après la mort de ce dernier, il se porta candidat pour le remplacer, mais il échoua. Aux élections du 8 février 1871, il fut élu député de la Manche à l'Assemblée nationale par 50,705 voix. Il alla siéger au centre droit, parmi les partisans d'une monarchie parlementaire. A la mois d'octobre suivant, il fut réélu membre du conseil général de la Manche, dont il devint vice-président. A la Chambre, il fit partie de la commission de décentralisation, de la commission de révision des services administratifs, etc. Il se prononça pour la décentralisation administrative, les réformes dans le budget, la suppression des fonctionnaires inutiles, la réduction des traitements exagérés. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la loi départementale, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, etc. S'étant, par raison, rallié aux idées de M. Thiers sur la nécessité de fonder une République conservatrice, M. Foubert vota pour le chef de l'Etat le 24 mai 1873. Dans la séance de nuit qui eut lieu ce même jour, les coalisés victorieux ayant décidé de nommer immédiatement un successeur à M. Thiers, M. Foubert protesta avec indignation. Après avoir rappelé les grands services rendus au pays par le président de la République, il demanda qu'on ajournât l'acceptation de la démission de M. Thiers. Sa demande fut rejetée, et à partir de ce jour, voyant la fureur de réaction qui s'emparait des partis monarchiques, M. Foubert, voulant rester fidèle à ses vieux libéraux, fit constamment partie du centre gauche. Il vota contre les mesures de réaction présentées par le gouvernement de combat, contre le septennat, le maintien de l'état de siége, la loi des maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), pour les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Au mois de décembre 1875, M. Foubert fut nommé sénateur à vie par l'Assemblée au second tour de scrutin. Au Sénat, il a constamment voté pour la politique suivie à la Chambre des députés par la majorité républicaine, pour les mesures de la République contre ceux de désir de bien faire. Lorsque le maréchal de Mac-Mahon recommença la politique de combat en appelant au ministère des ennemis acharnés de la République (7 mai 1877), M. Foubert, qui n'avait cessé d'être un véritable conservateur et un véritable libéral, ne prononça contre une aventure aussi menaçante et, le 22 juin, il fit partie de la minorité du Sénat qui vota contre la dissolution de la Chambre des députés.

***FOUCART** (Emile-Masséna-Victor), jurisconsulte français. — Il est mort à Poitiers en 1860.

FOUCART (Paul), archéologue, né à Paris en 1836. Admis à l'Ecole normale supérieure, il en sortit dans la section des lettres, puis il fut envoyé à l'école française d'Athènes, où il se prit de goût pour les études archéologiques. De retour en France, il se fit recevoir agrégé de l'Université et fut nommé professeur au lycée Charlemagne. M. Foucart concourut avec M. Waddington à l'achèvement de l'œuvre de Lebas sur les inscriptions de la Grèce et de l'Asie Mineure, et publia plusieurs savants mémoires. En 1873, il prit le grade de docteur ès lettres. L'année suivante, il fut chargé d'un cours complémentaire d'épigraphie grecque au Collége de France, et il devint professeur en titre en 1877. On lui doit les ouvrages suivants, qui sont très-estimés : *Inscriptions recueillies à Delphes* (1863, in-8°), avec M. Wescher; *Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes* (1865 in-8°); *Mémoire sur l'affranchissement des esclaves par forme de vente à une divinité* (1867, in-8°); *De collegiis scenicorum artificum apud Græcos* (1873, in-8°), thèse de doctorat; *Des associations religieuses chez les Grecs : Thiases, Eranes, Orgeons* (1873, in-8°).

FOUCAUCOURT (Gaston DE), peintre, né à Paris en 1833. Il reçut des leçons de son père, s'adonna à la peinture de paysage, et il compléta son éducation artistique par des voyages en Italie, en Egypte, en Palestine, en Angleterre, etc. Depuis ses débuts au Salon de 1865, il a exposé un certain nombre de tableaux qui attestent un talent réel, mais de peu d'originalité. Nous citerons de lui : *Vue du mont Blanc et de la vallée de Chamounix* (1865); *Soir dans les marais Pontins, Pont du Souverain-Moutin* (1866); les *Pyramides de Gizeh* (1867); le *Château de Windsor, Rue de la Citadelle au Caire* (1868), *Vallée de Josaphat, Etangs de Saint-Pierre dans la forêt de Compiègne* (1869); le *Liban et la plaine de Balbeck, Ruines du château de Coucy* (1870); *Vue de l'Etna* (1872); l'*Allée, le Carrefour des Trois-Chênes* (1875); les *Bords de la Somme*, les *Pâturages de Pont-Noyelle* (1876); le *Coup de vent* (1877), etc.

***FOUCAUX** (Philippe-Edouard), orientaliste français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : la *Naissance du Bouddha Çakya Mouni*, texte thibétain, traduit en français (1841, in-8°); *Fragments du Mahâprasthânikaparva*, traduits du sanscrit (1856, in-8°); le *Bouddhisme au Thibet* (1864, in-8°); *Doctrine des bouddhistes sur le Nirvâna* (1864, in-8°); la *Guirlande précieuse des demandes et des réponses*, en sanscrit et en thibétain, traduit en français (1867, in-8°); la *Reconnaissance de Sakountala*, de Kalidasa, traduit (1867, in-16); *Etude sur le Lalita Vistara* (1867, in-8°), le *Religieux chassé de la communauté*, conte thibétain, traduit en français (1873, in-4°), etc. M. Foucaux a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1864.

***FOUCHER** (Paul-Henri), auteur dramatique et littérateur français, né à Paris le 24 janvier 1875, d'une inflammation d'entrailles. Jusqu'à la fin de sa vie, cet aimable et gracieux esprit conciliait de nombreuses sympathies, envoya une correspondance quotidienne à l'*Indépendance belge*. En même temps, il collabora pour la partie littéraire à divers journaux, et il faisait le feuilleton dramatique dans la *Presse*. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : *Toby le Boiteux* (1867, in-4°), drame en cinq actes et six tableaux; *Entre cour et jardin* (1867, in-12), recueil d'articles sur le théâtre; la *Jeunesse de Voltaire* (1870, in-12), comédie en un acte et en vers; le *Démon de l'amour* (1870, in-12), pièce en quatre actes; les *Coulisses du passé* (1873, in-12); les *Siéges héroïques* (1873, in-12).

FOUCHER (Emile), chirurgien français, mort à Paris en 1867. Il vint étudier la médecine dans cette ville, où il passa son doctorat, puis il se fit recevoir agrégé à la Faculté de médecine, et il fut attaché comme chirurgien à l'hôpital Saint-Louis. On lui doit : *Traité des maladies chirurgicales*, avec figures (1865, in-8°); *Traité du diagnostic des maladies chirurgicales*, faisant suite au précédent (1869, in-8°); *Leçons sur la cataracte, professées à l'hôpital Saint-Louis* (1868, in-8°).

***FOUCHER DE CAREIL** (Louis-Alexandre, comte), littérateur et administrateur français. — Riche propriétaire du Maroc, il se fit élire membre du conseil général de ce département en 1861, en annonçant dans sa circulaire aux électeurs qu'il était « le seul candidat décoré de l'ordre impérial du Medjidié, il se porta candidat indépendant au Corps législatif dans la 1re circonscription du Calvados, mais il échoua, ainsi qu'aux élections de 1869, où il accentua son opposition contre l'Empire. Lors de la guerre de 1870, M. Foucher de Careil devint directeur des ambulances des Dames françaises et des Dames anglaises. Après la guerre, M. Thiers le nomma préfet des Côtes-du-Nord (23 mars 1871), d'où il passa à la préfecture de Seine-et-Marne (8 mai 1872). M. Foucher de Careil adopta sincèrement les vues de M. Thiers sur la nécessité de fonder la République, et il administra en ce sens. Quand les coalisés monarchiques eurent renversé M. Thiers (24 mai 1873), M. Foucher de Careil fut révoqué de ses fonctions de préfet. Au mois de février 1875, une élection partielle ayant eu lieu dans les Côtes-du-Nord pour remplacer le député Fiaud, qui venait de mourir, M. Foucher de Careil fut élu, par 10,336 voix, contre 8,485 à M. Fouquet-Lorion, ancien préfet, et 2,105 à M. Fouré, bonapartiste. Malgré les manœuvres employées pour faire triompher M. de Kerjégu, la majorité de l'Assemblée, après une orageuse discussion, vota l'élection des Côtes-du-Nord (25 juin 1875). Lors des élections du 30 janvier 1876 pour le Sénat, M. Foucher de Careil posa sa candidature dans le département de Seine-et-Marne. « La constitution du 25 février, dit-il dans sa profession de foi, a arraché la France aux anxiétés du provisoire; elle a jeté les bases d'une sécurité sérieuse pour le lendemain, en donnant pour base à l'ordre légal la liberté. La République existe; elle est la loi et le fait; l'affermir, l'enraciner, la soustraire aux entreprises des factions sera le but de mes efforts... Je voterai les propositions qui auront pour effet d'améliorer, et non de détruire les institutions républicaines existantes. » Elu sénateur par 369 voix, il est allé siéger au centre gauche, et il a voté constamment avec les républicains du Sénat. M. Foucher de Careil a pris la parole pour soutenir une proposition de loi, tendant à augmenter de 1,000 hectares la réserve placée en dehors de tout aménagement dans la forêt de Fontainebleau, et pour appuyer l'amendement proposé par le ministre de l'instruction publique, relativement à la collation des grades. Il a fait partie des membres du Sénat qui ont voté, le 22 juin 1877, contre la dissolution de la Chambre des députés, demandée par le maréchal de Mac-Mahon, M. Foucher de Careil est membre de la Société d'économie politique et de la Société d'agriculture. Il a été promu officier de la Légion d'honneur, pour services rendus pendant la guerre, le 7 septembre 1871. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié : *Leibnitz, Descartes et Spinoza* (1863, in-8°); *Dante* (1864, in-8°); le *Liberté des haras et la crise chevaline* (1864, in-8°); les *Habitations ouvrières* (1868, in-8°); *Aux vidangeurs* (1870, in-8°); les *Habitations ouvrières et les constructions civiles* (1873, in-8°), avec M. Puteaux.

FOUDO ou **FUDO**, cami qui se rendit célèbre par ses austérités et par les prodiges qui entouraient sa vie. C'est ainsi qu'il restait des journées entières au milieu d'un feu ardent sans que son corps en fût atteint. C'est pour cela qu'aujourd'hui encore il préside à une épreuve qui rappelle les épreuves de ce genre pratiquées par les bonzes.

Fouilleuse (PERRIER DE). Napoléon III avait acheté en 1856 le domaine de Fouilleuse, situé entre le fort du Mont-Valérien et Saint-Cloud, pour y établir une ferme modèle. Les bâtiments furent élevés aussitôt et les terrains, d'une contenance de 76 hectares, livrés à la culture spéciale. On s'y occupa surtout de l'élevage et du labourage à l'aide des instruments perfectionnés. La vacherie, les écuries, la porcherie et le poulailler régnaient les plus beaux types de reproducteurs, notamment, pour la race bovine, des vaches et des taureaux durham d'une grande beauté, qui permirent aux amateurs de recruter là les spécimens les mieux conformés. Tous les instruments agricoles, moulins, machines à battre, concasseurs, hache-paille, étaient mus à la vapeur. Outre cela, pour servaient à l'exploitation, on trouvait aussi à Fouilleuse des modèles de toutes les machines d'invention récente. Au moment du siége, la ferme de Fouilleuse servit de poste avancé au Mont-Valérien. Après Buzenval, les bâtiments servirent d'ambulance. Depuis lors, cette ferme, qui a subi de grands dommages, est restée presque abandonnée.

FOUILLOUSE (LA), bourg de France (Loire), cant. de Saint-Héand, arrond. et à 12 kilom. de Saint-Etienne; pop. aggl., 1,179 hab. — pop. tot., 1,126 hab.

FOUINEAU (Ernest), officier français, né au Mans (Sarthe) en 1830. Engagé volontaire, en 1848, dans un régiment d'infanterie, il fut envoyé en Algérie en 1851, à cause de ses opinions républicaines. Il servit alors dans les tirailleurs indigènes, parvint au grade de lieutenant, se signala par sa bravoure en diverses circonstances et reçut la croix de la Légion d'honneur. M. Fouineau était capitaine de chasseurs à pied quand éclata la guerre de 1870. Au mois de décembre, il prit part aux combats livrés devant Orléans. Sa brillante conduite pendant la journée du 11, à la gare des Aubrais, où il reçut deux blessures, lui valut la croix militaire faite, à neuf heures du soir, à la tête des débris de sa compagnie, emmenant, au milieu de la ville envahie par l'ennemi, une vingtaine de Bavarois prisonniers, lui valurent d'être cité par le ministre de la guerre, Gambetta, chef du 11e bataillon de chasseurs à pied (27 octobre). M. de Freycinet, qui avait apprécié les talents administratifs de M. Fouineau, demanda au ministre de la guerre de le placer à la tête de la direction administrative de l'armée de Bretagne; mais M. Gambetta, qui avait alors un besoin absolu de tous les officiers valides, refusa, et ce refus fut le commencement de la lutte engagée peu après entre lui et M. de Kératry. Après avoir rapidement organisé son bataillon à Bennes, le commandant Fouineau fut incorporé dans le 17e corps et il prit part à toutes les opérations du général Chanzy. Il se conduisit brillamment, notamment à la bataille de Villorceau, où il reçut deux nouvelles blessures, au combat de Bel-Air et à la bataille du Mans. En juin 1871, il fut envoyé, avec le titre de commandant supérieur, à Annecy. Remis capitaine par la commission des grades au mois de novembre suivant, il appela de cette décision devant le conseil d'Etat, qui se décidant incompétent. Sa santé ayant été profondément altérée par ses blessures et ses nombreuses campagnes, M. Fouineau prit sa retraite en 1873.

***FOULAGE** s. m. — Massage méthodique.

***FOULÉ** s. m. — Sorte de drap d'été.

***FOULÉE** s. f. — Sport. Etendue du terrain qu'un cheval couvre à chaque battue dans le galop.

***FOULERIE** s. f. — Endroit où l'on foule le raisin, en Lorraine.

FOULLA ou **FYLLA**, confidente de Frigga, dont elle parfume la chevelure. Elle est représentée les cheveux flottants, que retient à peine une bandelette dorée.

***FOULURE** s. f. — Encycl. V. ENTORSE, au tome VII du *Grand Dictionnaire*.

FOUQUE (Victor), écrivain français, né à Bayeux (Calvados) en 1802. Il reçut d'un maître d'école une instruction élémentaire; mais, passionné pour le travail, il compléta ses études en s'instruisant seul et s'adonna avec ardeur à son goût pour les recherches historiques et archéologiques. En 1831, il s'établit comme libraire à Chalon-sur-Saône et il se défit de son établissement en 1854 pour s'adonner à ses études favorites. M. Fouque est correspondant du ministère de l'Instruction publique et membre de diverses sociétés savantes. On doit à cet écrivain un certain nombre d'ouvrages historiques estimables, pour lesquels il a puisé à des sources authentiques. Nous citerons de lui : *De quelques abus en librairie et des moyens de les combattre* (1841, in-8°); *Petite monotique, lectures graduées* (1843, in-18); *Histoire de Chalon-sur-Saône* (1844, in-12); *Recherches historiques sur la révolution communale au moyen âge et sur le système électoral appliqué aux communes* (1848, in-8°); *Recherches historiques sur les corporations des archers, des arbalétriers et des arquebusiers* (1852, in-8°), ouvrage qui a obtenu une mention de l'Académie des inscriptions; *Des causes et des conséquences de l'émigration des habitants des campagnes vers les grands centres de population, et des moyens d'en combattre les effets* (1856, in-8°); *Du Gallia christiana et de ses auteurs* (1857, in-8°); *Gallia christiana* (1858, in-8°); *Quatre lettres inédites de Mme de Maintenon*, avec un précis (1864, in-8°); la *Vérité sur l'invention de la photographie, Nicéphore Niepce* (1867, in-8°); *Faits historiques et mémorables de la Révolution française* (1869, in-8°); *Notes historiques sur les papes d'origine française et sur les conciles œcuméniques* (1870, in-8°); *Recherches sur la maison de Rabutin* (1871, in-8°), etc.

FOUQUET (Charles-Marie-Félix), homme politique français, né à Sincony (Aisne) en 1825. Il s'est occupé de faire valoir ses propriétés et s'est livré avec un plein succès à la fabrication du sucre. M. Fouquet était un des grands industriels de son département et il avait toujours professé les idées les plus libérales, lorsqu'il fut nommé, le 8 février 1871, député de l'Aisne à l'Assemblée nationale par 38,489 voix. Il alla siéger à gauche, dans les rangs des républicains, avec lesquels il vota constamment, et il ne prit que rarement part aux discussions publiques. Après la chute de M. Thiers, dont il avait appuyé la politique, il fit une opposition incessante au gouvernement de combat, se prononça contre le septennat, contribua à renverser le cabinet de Broglie, vota pour la constitution du 25 février, contre la loi sur l'enseignement supérieur, et, après la dissolution de l'Assemblée, il se porta candidat à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Laon le 20 février 1876. Dans sa profession de foi, il renouvela ses déclarations républicaines et déclara que ses constants efforts tendraient à assurer le complet développement de toutes les libertés. Elu député, à une énorme majorité, contre M. Hébert, bonapartiste, M. Fouquet s'est associé aux votes de la majorité républicaine. Lorsque le maréchal de Mac-Mahon recommença la politique de combat, il signa le manifeste des gauches (18 mai 1877) et, le 19 juin suivant, il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour contre le ministère de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre suivant, M. Fouquet a été réélu député de Laon par 11,880 voix, contre M. Jacquemart, ancien chiste, candidat officiel du maréchal de Mac-Mahon, qui obtint 7,574 voix. Il a voté pour la commission d'enquête parlementaire chargée de constater les abus de pouvoir commis par l'administration pendant la période électorale (15 nov.), pour l'ordre du jour contre le ministère de Rochebouët (24 nov.), etc.

FOUQUIER (Henri), publiciste français, né à Marseille (Bouches-du-Rhône) en 1838, d'une vieille famille de bourgeoisie provençale. Après avoir étudié le droit et la médecine, mais sans prendre de grades, il voyagea plusieurs années en Europe, notamment en Espagne et en Italie. Il publia dans des journaux spéciaux quelques études sur ses voyages. En 1861, il fut appelé à l'Institut de Genève, où professait Edgar Quinet, pour y faire des cours sur les œuvres des principaux peintres italiens. Il se fixa ensuite à Paris, où il n'a cessé de collaborer à un grand nombre de journaux. Il entra d'abord au *Courrier du dimanche*, puis à l'*Ami national*, au *Journal de Paris*, dont il fut, sous divers pseudonymes, un des rédacteurs principaux; au journal le *Soir*, qu'il dirigea un moment, quand cette publication devint républicaine; au *Moniteur universel* et à la *Presse*. En dehors de ces collaborations régulières, M. Fouquier fut le correspondant du *Progrès du Nord* et du *Phare de la Loire*. Il suivit la campagne de 1865 dans l'armée de Garibaldi, d'où il envoyait des correspondances à l'*Indépendance belge*. Il donna un grand nombre d'articles au *Siècle*, au *Charivari* et au *Figaro*, à l'époque où ce journal caméléon avait, un instant dans l'opposition libérale. Il rédigea pendant quelque temps la chronique politique de la *Revue germanique* et publia des études artistiques et des Salons dans le *Journal de Genève*, l'*Artiste*, l'ancien *Nain jaune*, le *Diogène*, la *Revue internationale des beaux-arts*. Après la révolution de 4 septembre, il fut envoyé à Marseille avec une mission politique du gouvernement de la Défense nationale. Il y fonda avec M. Labadié, député des Bouches-du-Rhône, un journal républicain conservateur, la *Vraie République*, qu'il abandonna bientôt pour entrer au cabinet de M. Gent, alors préfet des Bouches-du-Rhône. Nommé secrétaire général de la préfecture de ce département à la fin de 1870, il remplit à deux reprises les fonctions de préfet par intérim. Il combattit l'insurrection communaliste qui avait éclaté à Marseille. Bientôt après, il fut mis en disponibilité par M. Ernest Picard, à la suite d'un conflit grave avec M. Cosnier, préfet de Marseille. M. Henri Fouquier fut presque aussitôt rappelé dans l'administration par MM. de Rémusat et Casimir Perier, en qualité de directeur de la presse au ministère de l'intérieur. Il exerça ces fonctions sous les ministères de MM. Casimir Perier, Victor Lefranc et de Goulard. Le 24 mai, M. Casimir Perier, qui était rentré au ministère depuis quelques jours seulement, fut renversé avec M. Thiers, et M. Fouquier fut révoqué par M. Beulé. Il rentra alors dans la presse, publia des chroniques dans l'*Evénement*, sous les pseudonymes de **Spectator** et de **Pallisse**, et devint un des collaborateurs les plus assidus du *Bien public* et du *Courrier de France*. Il contribua aussi à fonder, avec M. Andrieux, député du Rhône, le *Petit Parisien*, qui obtint un succès rapide et qu'il quitta lorsque ce journal se rapprocha du gouvernement de l'ordre moral. Du *Petit Parisien*, il est entré au *XIXe Siècle*, où il rédige encore la chronique quotidienne.

FOURBAUDAGE s. m. (four-bô-da-je). Action de fourbauder.

FOURBAUDER v. a. ou tr. (four-bô-dé). Se dit, en Normandie, pour FALSIFIER.

FOURBISSEMENT s. m. (four-bi-se-man — rad. *fourbir*). Action de fourbir : *Le* POLI-BISSEMENT *des armes.* ▮ Syn. de VERNISSAGE.

FOURCAND (Emile), homme politique français, né en 1820. Il s'est adonné à l'industrie à Bordeaux, où il a acquis une grande position et où il a été président du tribunal de commerce. Sous l'Empire, sans jouer un rôle actif, il se fit connaître par le libéralisme de ses opinions, auxquelles il dut d'être nommé maire de Bordeaux après la révolution du 4 septembre 1870. Porté candidat à l'Assemblée nationale par les républicains de la Gironde, aux élections complémentaires du 2 juillet 1871, M. Fourcand fut élu député par 78,965 voix, et, au mois d'octobre suivant, il fut nommé membre du conseil général, dont il devint le président. Il se fit inscrire dans le groupe de la gauche républicaine, avec laquelle il vota constamment. D'une grande modération, M. Fourcand appuya la politique de M. Thiers, qui comprit la nécessité de la République, et il prit plusieurs fois la parole, sur des questions de travaux publics et l'impôt. Il se prononça pour la proposition Rivet, contre le pouvoir constituant, pour le retour de l'Assemblée à Paris, pour le maintien des traités de commerce, pour la dissolution, contre la pétition des évêques, etc., et vota pour M. Thiers le 24 mai 1873. Adversaire du gouvernement de combat qui voulait imposer de force à la France la monarchie, il vota contre toutes les mesures de réaction, signa le manifeste adressé en octobre 1873 par les députés républicains de la Gironde à leurs concitoyens pour protester contre les intrigues menaçantes des royalistes, et fut destitué de ses fonctions de maire par le cabinet de Broglie. Il vota contre le septennat, contre la loi des maires, contre le ministère de Broglie, qu'il contribua à renverser, pour les propositions Perier et Maleville, pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Le 14 décembre de cette même année, il fut élu par l'Assemblée nationale sénateur à vie. M. Fourcand fut rétabli dans ses fonctions de maire de Bordeaux par le ministère Ricard-Dufaure en mars 1876. Au Sénat, il a voté avec les républicains qui ont approuvé la politique si modérée et si sage de la majorité républicaine de la Chambre des députés, et lorsque le maréchal de Mac-Mahon appela aux affaires un nouveau ministère de combat, il se prononça, le 22 juin 1877, contre la dissolution de la Chambre des députés. Le 23 novembre suivant, il a prononcé un discours au Sénat pour appuyer la proposition faite par M. Rayneri, de nommer une commission chargée d'examiner les causes de la crise commerciale survenue à la suite du coup d'Etat parlementaire du maréchal de Mac-Mahon, le 17 mai précédent. M. de Marcère lui a rendu, après le 13 décembre 1877, ses fonctions de maire de Bordeaux, qui lui avaient été de nouveau enlevées par M. de Fourtou à la suite du 16 mai.

***FOURCHAMBAULT**, ville de France (Nièvre), cant. et à 6 kilom. de Pouques, arrond. et à 4 kilom. N.-O. de Nevers, sur la rive droite de la Loire; pop. aggl., 5,686 hab. — pop. tot., 5,884 hab. Forges et hauts fourneaux.

FOURCHE (LA), hameau de France, commune de Saint-Symphorien (Sarthe); 49 hab. Cette petite localité a été le théâtre d'un engagement assez vif entre les Français et les Allemands dans la guerre de 1870-1871. Le 5 janvier 1871, une reconnaissance ennemie, comprenant un régiment d'infanterie et une batterie, tenta une attaque sur nos positions de La Fourche et se retira après un combat de deux heures avec des pertes sensibles. Le général Chanzy, prévenu aussitôt de cet incident et connaissant les habitudes de l'ennemi, s'empressa d'expédier au général Rousseau, qui commandait sur ce point, un renfort de 1,000 hommes. En effet, le lendemain 6 janvier, une forte avant-garde prussienne se portait sur La Fourche dès neuf heures du matin; vigoureusement accueillie, elle dut se retirer en laissant entre nos mains une vingtaine de prisonniers. Mais bientôt l'ennemi reçut des renforts considérables, arrivant de Châteauneuf, de Chartres et de Bonneval, et put mettre en ligne 14,000 hommes et trois batteries. Jusqu'à deux heures, l'action se borna de part et d'autre à une vive canonnade; mais alors des masses d'infanterie prussienne, descendant des hauteurs, délogèrent de La Fourche la gauche du général Rousseau et enlevèrent trois de nos pièces appartenant à une batterie dont beaucoup de servants avaient été tués, le capitaine et le lieutenant grièvement blessés. Le général Rousseau essaya inutilement de faire reprendre ses pièces; nos soldats se heurtèrent à des forces trop supérieures pour réussir dans cette tentative. Les Allemands essayèrent alors de déboucher de La Fourche;